

Publié le :16/04/26

## COMMUNE DE FLAYAT

### EXTRAIT Du Registre des Délibérations Du Conseil Municipal Séance du 13 avril 2026 n° 2026-11

L'an deux mil vingt-six le treize avril à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de Flayat se sont réunis à la mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Date de convocation : 07 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11		
Présents : 11	Votants : 11	POUR : 11
Pouvoir : 0	Abstentions : 0	CONTRE : 0
Excusés : 0 Absents : 0	Exprimés :11	

**Présents** P. MOUNAUD – JL. VERGNE - N. VILLETTELLE. - A. DUTHEIL - L. GAYET - C. MUGNIER – C. GALLAND – MC. BOURNICON – L. GOUBELY – D. FAURE - C. CHAMBRAGNE

**Pouvoirs :**

**Excusés :**

**Absents :**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un-e secrétaire de séance pris au sein du conseil : N. VILLETTELLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné-e pour remplir ces fonctions

**Objet : Vote du budget 2026**

M. le Maire présente le budget 2026.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- **VOTE** le budget 2026 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
011 - Charges à caractère général	113 885,00	002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,00
012 - Charges de personnel	92 150,00	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	550,00
014 - Atténuations de produits	38 000,00	73 - Impôts et taxes	150 300,00
65 - Autres charges de gestion courante	82 100,00	74 - Dotations et participations	178 100,00
66 - charges financières	3 500,00	75 - Autres produits de gestion courante	74 000,00
67 - Charges exceptionnelles	7 500,00	77 - Produits exceptionnels	7 000,00

## COMMUNE DE FLAYAT

68 - Dotations aux provisions	1 457,01	78 - Reprise provisions	0,00
023 - Virement à la section d'investissement	71 357,99		
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>409 950,00</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>409 950,00</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	43 165,54	021- Virement de la section de fonctionnement	71 357,99
16 - Emprunts et dettes assimilées	33 000,00	10 - Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA + 1068)	304 165,18
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	25 003,46	13 - Subventions d'investissement (reçues)	77 575,82
21 - Immobilisations corporelles	427 673,25	16 - Emprunts et dettes assimilées	571 000,00
23 - Immobilisations en cours	30 000,00	21 - Immobilisations corporelles	7 000,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00	28 - Amortissements	457,02
<b>RAR 2025</b>		<b>RAR 2025</b>	
<b>Opération 64</b>	<b>1 066 811,73</b>		<b>594 097,97</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 625 653,98</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 625 653,98</b>

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
 Au registre sont les signatures.

Le Maire  
 Patrick MOUNAUD




Le secrétaire de séance  
 Nelly VILLETTELLE

Conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.